

ACCORD DE RESTRICTION DE RESPONSABILITE MARATHON DE L'ILE MAURICE 2020

NOM

PRENOM (S)

SEXE M () F () AGE NO CARTE D'IDENTITE OU PASSEPORT

POUR LES PARTICIPANTS SOUS 18 ANS – NOM ET PRENOM(S) DU PARENT OU TUTEUR AUTORISANT LE PARTICIPANT A PRENDRE PART A LA COURSE :

NOM

PRENOM (S)

SEXE M () F () AGE NO CARTE D'IDENTITE OU PASSEPORT

PERSONNE À SIGNALER EN CAS D'URGENCE

NOM PRENOM

LIEN DE PARENTE

ADRESSE

.....TEL.....

Je reconnais par les présentes m'engager dans une relation contractuelle avec Marathon de l'île Maurice (Racing Republic) et partenaires.

J'affirme que je suis physiquement et moralement en forme pour participer aux activités proposées et désengage Marathon de l'île Maurice (Racing Republic) et partenaires, de toute responsabilité en cas d'accidents, de blessures légères, graves ou mortelles suite à la non-divulgaration d'informations médicales ou en cas d'accident dû à une négligence. En considération des prestations proposées par Marathon de l'île Maurice (Racing Republic) et partenaires, ses représentants, employés, administrateurs, membres, sous-contracteurs (ou sous traitants) et toute autre personne ou entité affiliée, j'accepte et reconnais ce qui suit:

1. Je m'engage à prendre connaissance et à respecter le règlement des activités proposées.
2. J'accepte d'assumer la responsabilité des risques inhérents aux activités auxquelles j'ai décidé de prendre part.
3. Je confirme ne pas être sous l'influence ni d'alcool, de drogue (s) ou produit (s) dopant (s).
4. Ma participation dans toute activité de Marathon de l'île Maurice (Racing Republic) et partenaires, est purement volontaire et j'ai choisi d'y participer en toute connaissance de cause.
5. Je consens à désengager Marathon de l'île Maurice (Racing Republic) et partenaires, de toutes réclamations, demandes d'indemnités ou poursuite judiciaire faite par moi et/ou mes ayants droits suite à ma participation aux activités encourues.
6. Je m'engage à exonérer Marathon de l'île Maurice (Racing Republic) et partenaires, de toute poursuite judiciaire et responsabilité pour perte de matériels, dommages et coûts encourus par un participant, secouriste ou toute autre personne suite à ma conduite ou ma participation aux activités de Marathon de l'île Maurice (Racing Republic) et partenaires.
7. Malgré tous les efforts et précautions pris par Marathon de l'île Maurice (Racing Republic) et partenaires, pour mettre à ma disposition des équipements appropriés et un personnel compétent pour l'activité choisie, je reconnais que ces activités comprennent certains risques qui ne peuvent être éliminés sans détruire le cachet unique de ces mêmes activités.
8. Ces mêmes éléments de risques peuvent entraîner des pertes ou dégâts matériels, blessures, maladies ou, dans des cas extrêmes, traumatismes permanents, invalidités ou mort d'homme. Je comprends aussi que Marathon de l'île Maurice (Racing Republic) et partenaires estime important de me mettre en garde d'avance, aux risques inhérents aux activités auxquelles j'ai décidé de participer.

9. Je suis responsable de tout équipement qui me sera confié et accepte que tout équipement perdu ou endommagé soit réclamé en partie ou en tout par Marathon de l'île Maurice (Racing Republic) et partenaires.
10. J'ai conscience, qu'en apposant ma signature au bas de ce document, je m'engage à ne jamais poursuivre Marathon de l'île Maurice (Racing Republic) et partenaires, en justice pour toute blessure corporelle, perte ou dommage à mon matériel, mort d'homme sous tout aspect légal à l'exception de négligence professionnelle évidente de Marathon de l'île Maurice (Racing Republic) et partenaires.
11. J'accorde à Marathon de l'île Maurice (Racing Republic) et partenaires, l'autorisation d'utiliser, de reproduire, de consacrer et/ou distribuer des photos, films, bandes et enregistrements de ma personne à des fins publicitaires.

Je déclare avoir lu et compris la fiche de reconnaissance de risques et d'accord de dédommagement et d'indemnité ci dessus.

Lu et approuvé le..... À

SIGNATURE DU PARTICIPANT :

SIGNATURE DU PARENT OU TUTEUR :

Le présent document sera régi par les lois de la République de l'île Maurice.